



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

médicaments

Question écrite n° 90601

Texte de la question

M. Bernard Debré interroge Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur l'étude publiée par la revue « 60 millions de consommateurs » sur les antitussifs. La revue Prescrire était également arrivée aux mêmes conclusions que Philippe Even et lui-même dans un ouvrage. En effet, les études menées ont montré que les médicaments antitussifs étaient inutiles voire dangereux. Les résultats montrent que les toux grasses ne devaient pas être traitées par les antitussifs ni les mucolytiques. Quant aux toux sèches, il fallait éviter de les donner aux nourrissons, enfants et vieillards. Peut-être selon, faut-il laisser un ou deux de ces médicaments désignés par « 60 millions de consommateurs » pour les adultes très gênés par une toux sèche. Il lui demande si elle compte procéder au déremboursement de certains de ces antitussifs et supprimer ceux qui sont inutiles ou dangereux. Sur la cinquantaine en circulation, seul deux ou trois devraient être conservés.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Debré](#)

Circonscription : Paris (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90601

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [27 octobre 2015](#), page 7992

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)